



Dans un communiqué publié ce 26 septembre 2018, le conseil des imams et dignitaires musulmans du Cameroun a affirmé son indignation face aux propos du candidat du parti Univers, cabral libii. Propos sur lesquels, le candidat a dit qu'il interdira certaines activités des mosquées, pour nuisance sonore.

En effet, invité ce mardi sur le plateau de canal2 international a l'occasion de l'émission face aux électeurs, le candidat a été controversé par la question de nuisance sonore des mosquées principalement à 5h du matin. Il est à noter que la religion de l'islam promouvoir cinq piliers parmi lesquels, les cinq prières journalières. Des opinions ne cesse de dénoncer la prière de cinq heures comme une sorte de nuisance sonore.

En revanche, la communauté musulmane estime que le Cameroun étant un pays démocratique, il revient à tous les camerounais de respecter les droits des autres.

Face a cette posture, la réaction du CIDIMUC a été rude. Pour l'association, il n'y aurait aucun problème avec les activités de la communauté musulmane en ce qui concerne l'appel a la prière. Ils invitent tous les candidats à mesurer leurs propos pour consolider le vivre ensemble et l'unité nationale.